

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 22



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Février 2017

Période : du 13 au 18.02.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 05 au 11.02.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	10.7	18.4	14.5	10.6	18.4	14.5	9.7	17.2	13.5
Sub Littoral	6.5	18.1	12.3	6.5	14.4	10.4	5.3	16.9	11.1
Hauts plateaux	3.8	15.3	9.6	4.1	13.5	8.8	2.5	12.5	7.5

Observations : Les températures moyennes ont été **saisonnnières** sur l'ensemble des régions.

Avec : Littoral: minima : 05 à 11°C
maxima : 14 à 18°C

Hauts plateaux: minima : 03 à 04°C
maxima : 13 à 15°C

Observation : Gelées au niveau des régions de l'intérieur et des Hauts Plateaux.

- Température minimale (°C):

STATIONS	5-fév.	6-fév.	7-fév.	8-fév.	9-fév.	10-fév.	11-fév.
MASCARA					-1		
S. B. ABBES					-3	1	
MEDEA						-1	
BOUIRA						0	
AIN BESSAM						0	
SAIDA					-1		
EL BAYADH					-3	-2	
MECHRIA					0	1	
AIN SEFRA					1	0	
NAAMA					-2	1	
TIARET					-2	-3	
DJELFA					-1	-2	
K. CHELLALA					1	-3	0
B.B.ARRERIDJ		1			1	-2	
SETIF		0		1	0	-3	-1
CONSTANTINE					1		1
KHENCHELA					1		0
O.E. BOUAGHI					1		-3
BATNA				1	1	-3	-5
TEBESSA	1				1		-2

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	00-08	42-60
Sub Littoral	00-03	00-35	41(Guelma)
Hauts Plateaux	-	00-03	01-61

- **Impacts agrométéorologiques de la décade :**

- Légère hausse de l'évapotranspiration;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes;
- Retard des travaux culturaux ;
- Chute des fruits des agrumes et du néflier, et cassures des branches d'arbres suite aux rafales des vents ;
- Brulures des fruits d'agrumes dues aux gelées.

- **Prévisions :**

Lundi 13 février 2017 :

A/Régions Ouest (littoral, Intérieur, hauts plateaux):

Temps devenant progressivement nuageux en cours de journée avec quelques pluies. Les vents seront de Sud-Ouest 30/40 km/h près des côtes et variables vers l'intérieur et les Hauts plateaux. Quelques particules de sable en suspension pouvant atteindre les régions du Nord-Ouest.

B/Centre et Est (littoral, intérieur, hauts plateaux et les Aurès):

Temps voilé par nuages moyens et élevés devenant peu nuageux en fin de journée. Les vents seront de Sud à Sud-Est 30/50 km/h près des côtes devenant variables à Ouest 30/40 km/h à la fin. Ils seront variables 20/40 km/h vers l'intérieur, Hauts plateaux et les Aurès.

C/Régions Sud:

Temps voilé par nuages élevés de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili, et dégagé sur le reste des régions Sahariennes. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 30/40 km/h avec de fréquents soulèvements de sable sur le Sud-Ouest, la Saoura et le Sahara Central. Vers les Oasis, le Sahara oriental ils seront d'Est à Sud-Est 20/40 km/h avec brumes de sable localement.

Du Mardi 14 au jeudi 16 février 2017 :

Régions Nord:

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux durant toute la validité. Les températures maximales varieront entre 14°C et 18°C sur les régions côtières. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre 10°C et 14°C.

Les vents seront faibles à modérés.

Régions Sud :

Temps généralement dégagé excepté le mercredi et le jeudi, ou le ciel sera voilé à localement nuageux sur le Sud-Ouest, la Saoura et l'extrême Sud avec quelques pluies.

Les températures maximales oscilleront entre 16°C et 20°C sur le Sud-Ouest, le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis. Vers le Sud Saoura, le Sahara central, le Sahara oriental, le Hoggar/Tassili et l'extrême Sud, elles oscilleront entre 24°C et 30°C. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable sur les Oasis, le Nord Sahara et le Sahara central.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière;
- Développement des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Grossissement à maturité du fruit	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à noyaux Pêcher	Centre	Début débourrement des variétés précoces	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Développement (Stade 06 à 08 feuilles)	-	
	Ouest	-	-	
Tomate sous serre multi-chapelle	Centre	Grossissement du 5 ^{ème} bouquet	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Culture sous serre	Centre	Floraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Plein à fin tallage	Début tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et avoine	Centre	Plein tallage	Plein tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risque; • Poursuite récolte des variétés de saison; • Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ; • Poursuite traitement d'hiver. 	<p>Ramassage du bois de taille et incinération</p> <p>Masticage des plaies</p>
<u>Olivier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite traitement d'hiver ; • Poursuite de la taille des arbres récoltés. 	<p>Respect du D.A.R</p>
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fumure azotée ; • Traitement d'hiver ; • Mise en place du palissage pour les vignobles de deux ans ; • Poursuite de la taille annuelle des variétés tardives (zones montagneuses) ; • Attachage des baguettes. 	<p>Discage pour toutes les espèces</p>
<u>Néflier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fumure azotée ; • Poursuite de la taille annuelle (zones montagneuse); • Poursuite traitement d'hiver ; • Destruction mécanique de la zeuzère au moyen de fil de fer. 	<p>Le type de taille se fait selon l'âge des vergers.</p>
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque Monilia	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques ; • Apport de fumure azotée ; • Poursuite taille annuelle (zones montagneuse); • Poursuite traitement d'hiver. 	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite plantation des différentes espèces. 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeuillage et ébourgeonnage ; Desherbage. 	-
Pomme de terre		<ul style="list-style-type: none"> Fin plantation. 	-
Oignon sec		-	Phase pépinière

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Vers blanc Mauvaises herbes Septoriose Taches auréolées	<ul style="list-style-type: none"> Début des opérations du désherbage et de fertilisation azotée 	-
Légumineuse alimentaire		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires. 	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	-	<ul style="list-style-type: none"> Respects des mesures d'entretien; Nettoyage des parcelles; Fertilisation phospho-potassique; Fumure organique; Irrigation. 	-

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Incliner les ruches vers l'avant ; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupée par les abeilles) ; Mettre en place (position hiver) des réducteurs d'entrée ; Retirer les ruches des zones ombragées ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air.

<p>Aviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire; • Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire. • Pour les bâtiments d'élevage avicole possédant un pad cooling, il faut les couvrir par un film plastique
<p>Ruminants</p>	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage; • Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire; • Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; • Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses; • Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité; • Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière; • Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds; • En cas de mise bas des brebis à l'extérieurs; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge); • Suspension des transhumances des ovins. • Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage; • Ajouter une alimentation riche en énergie vu les baisses températures au niveau des zones steppiques et les Hauts plateaux.

N° 22	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Du 01 au 11/02/17	Du 05 au 11/02/17	Cumul du 01/09 au 11/02/2017
01	QUEST									
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	00	00	212
		Béni Saf	08	18	46	85	156	00	00	313
		Oran	02	02	90	78	107	00	00	279
		Arzew	ND	06	52	39	89	00	00	186
		Mostaganem	11	02	50	33	154	00	00	250
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	00	00	208
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	00	00	187
		Mascara	05	02	42	87	173	00	00	309
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	03	03	304
		Relizane	03	03	79	27	88	03	03	203
	H. Plateaux	Saïda	17	05	47	64	125	00	00	258
		El Kheïter	10	00	43	26	34	00	00	113
		El Bayadh	65	01	66	36	62	00	00	230
		Mécheria	71	09	38	46	26	00	00	190
		Naama	51	08	39	62	34	00	00	194
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	00	00	177
02	CENTRE									
	Littoral	Dar El Beïda	06	09	113	85	255	08	08	476
		Dellys	16	32	153	173	217	ND	ND	591
		Ténès	01	04	190	87	194	00	00	476
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	08	08	715
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	28	28	472
		Bouïra	47	23	40	55	192	35	35	392
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	18	18	311
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	00	00	374
		Aïn defla	13	11	78	83	240	ND	ND	425
		Miliana	09	06	83	162	364	07	07	631
		Chlef	03	04	73	64	178	00	00	322
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	03	03	232
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	02	158
		M'sila	05	10	17	35	72	01	01	140
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	01	01	92
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	93
03	EST									
	Littoral	Bejaïa (Aéro)	39	23	46	45	288	42	42	483
		Jijel (Port)	34	04	243	41	318	46	46	686
		Annaba	33	32	72	20	119	60	60	336
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	60	60	441
	Sub Littoral	Bouhegouf	ND	36	69	21	124	ND	ND	250
		Guelma	53	42	51	27	118	41	41	332
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	11	11	131
		Sétif	12	15	30	07	50	13	13	127
		Constantine	08	20	31	08	89	23	23	179
		Mila	25	14	74	15	128	41	41	297
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	10	10	131
		Khenchela	14	34	35	32	37	01	01	153
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	61	61	368
		Batna	11	06	34	10	35	01	01	97
		Tébessa	30	49	19	66	23	03	03	190

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à janvier sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.